

DECRET D/2023/ 0001 /PRG/CNRD/SGG

**PORTANT NOMINATION D'UN INSPECTEUR REGIONAL DE LA
PECHE ET DE L'ECONOMIE MARITIME**

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

- Vu** la Charte de la Transition ;
Vu la Loi L/2018/025/AN du 03 juillet 2018 portant organisation générale de l'Administration publique ;
Vu la loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut général des Agents de l'État ;
Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 septembre 2021 portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords Internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;
Vu le Décret D/2022/0024/PRG/CNRD/SGG du 12 janvier 2022 portant attributions et organisation du Ministère de la Pêche et de l'Économie Maritime;
Vu le Décret D/2022/387/PRG/CNRD/SGG du 20 août 2022 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le Décret D/2022/548/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant structure du Gouvernement ;
Vu le Décret D/2022/549/PRG/CNRD/SGG du 18 novembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement;
Vu le Communiqué N° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;



DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur **Ousmane Molota CAMARA**, Ingénieur en Développement Local, est nommé **Inspecteur Régional de la Pêche et de l'Economie Maritime de Kindia**.

Article 2 : Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 05 JAN 2023

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Colonel Mamadi DOUMBOUYA